

MOBILITÉ

Le quartier De Wand Pagodes ce sont une dizaine d'écoles (et de crèches). Aujourd'hui les habitants et les associations de quartier constatent des problématiques de sécurité et de mobilité à l'entrée et à la sortie des cours. Cette problématique récurrente a été abordée lors de plusieurs forums de quartier. Toutefois aucune réponse concrète n'a été mise en place.

- Concrètement, que comptez-vous mettre en place pour assurer la sécurité aux entrées et sorties d'écoles ?
- Etablissement systématique et contrôle de la zone 30 aux abords des écoles
- DéFI entend développer le concept de rues scolaires. Une « **rue scolaire** » désigne une voie publique, située à proximité immédiate d'un établissement scolaire, qui est temporairement fermée à la circulation. Cette fermeture est opérée aux heures d'entrée et parfois de sortie des classes. Une ou plusieurs barrières mobiles sont placées de part et d'autre de la rue scolaire afin de couper l'accès aux engins motorisés (voitures, motos et cyclomoteurs).
- DéFI entend améliorer les aménagements de sécurisation des abords d'écoles. Ces aménagements, qui visent à améliorer la sécurité aux abords des écoles, sont de plusieurs types :
 - construction de plateaux traversant sécurisant les traversées piétonnes devant les écoles ;
 - installation de passages piétons ;
 - création d'avancées de trottoir et agrandissement d'oreilles de trottoir ;
 - installation de parkings vélos pour encourager la mobilité active ;
 - pose de dalles PMR (adaptées aux personnes malvoyantes) ;
 - création de chicanes dans le but de réduire la vitesse des automobilistes ;
 - aménagement de zones de « dépose-minute » afin d'éviter le stationnement sauvage ;
- Quelles mesures structurelles imaginez-vous pour faciliter l'arrivée et le départ des élèves à l'école ?

Outre l'établissement des « rues scolaires » et des aménagement « dépose-minute », DéFI entend développer des Plan Vélo-Ecole.

Le vélo dès l'école

La grande majorité des écoles ne disposent pas de locaux pour garer le vélo dans l'école et il n'y a aucun rang d'école organisé. Cela ne favorise évidemment pas une sensibilisation et une formation à l'utilisation du vélo, alors qu'effectivement il s'agit souvent de trajets relativement courts.

La grande majorité des écoles ne disposent pas de locaux pour garer le vélo dans l'école, seules quelques écoles ont participé au programme d'éducation vélo que Pro Vélo organise depuis 2002 et il n'y a aucun rang d'école organisé. Cela ne favorise évidemment pas l'utilisation du vélo, alors que le terrain est favorable : beaucoup d'enfants habitent près de leur école : 68% des élèves habitent la Ville ; à Laeken, 48% des élèves viennent à pied à l'école et 30% utilisent les transports en commun, tandis qu'à l'école primaire des Pagodes, 62% des élèves viennent en voiture, 29% à pied et seulement 1 % à vélo. Des itinéraires sécurisés, des range-vélos abondants et des formations permettraient d'obtenir une belle proportion de jeunes cyclistes.

DéFI propose donc un Plan Vélo-Ecoles :

- Définissant un Plan de mobilité et vélo dans toutes les écoles et nouvelles écoles.
- Donnant la priorité à l'incitation à la pratique du vélo dans les écoles.

- Prévoyant des formations sérieuses à la pratique vélo et ses règles.
- Favorisant la pratique régulière lors des activités du vélo, de trottinette.
- Organisant des de rang vélo.
- Recherchant des pistes cyclables alternatives sécurisées évitant les voies publiques

- Quelles démarches de prévention envisagez-vous pour améliorer la situation?

DéFI entend renforcer les équipes de gardien de la Paix aux alentours des écoles.

La mobilité c'est aussi la marche à pied et l'utilisation d'alternative comme le vélo. Dans une démarche de santé et de protection de l'environnement, les habitants s'interrogent sur la possibilité de favoriser ce type de mobilité

- Avez-vous envisagé un plan de circulation vélo ? Si oui quand et comment est-il ou sera-t-il accessible ?

Le « plan vélo » proposé par Défi s'inscrit dans une volonté de cohérence et de concertation avec le plan mobilité de la Région bruxelloise.

Il a comme objectif de favoriser l'usage du vélo pour les déplacements et développera des actions de promotion et de sensibilisation à l'usage de vélo.

Défi entend donner une grande place à la concertation avec les habitants et revalorisera le travail de la Commission vélo de la Ville de Bruxelles.

Défi mettra sur le site de la Ville les comptes rendus des travaux de la Commission vélo et réalisera une fois par an une évaluation de la politique vélo qui sera transmise au Conseil Communal.

Ce plan vélo comportera :

- Des aménagements pour des pistes cyclables séparées et/ou des itinéraires vélo en toute sécurité pour un montant de 6 millions d'euros sur une législature.
 - Une carte avec les différentes infrastructures prévues et l'identification des points noirs et des priorités des aménagements à réaliser ; il identifiera les itinéraires continus à réaliser.
 - Une politique pour la promotion du vélo dans les écoles : avec la programmation des aménagements adéquats (range vélos), des rangs vélos et des itinéraires à aménager prioritairement.
 - La mise en place de services pour cyclistes, en particulier pour faciliter et sécuriser le parage des vélos, sans oublier d'encourager les vélos à assistance électrique.
 - La mise en place d'un stationnement sécurisé pour vélo lors des grands événements : Plaisirs d'hiver, concerts, BSF etc.
- Comment envisagez-vous de faire le lien entre l'usage des transports en commun et le vélo ?

DéFI entend faire en sorte qu'au sein ou à proximité immédiate de chaque arrêt de transports en commun soient disponibles notamment un box vélo sécurisé et réfléchir à la connexion de ces arrêts à des pistes ou itinéraires cyclables sécurisées.

- Possédez-vous un état des lieux des trottoirs et des pistes cyclables dans le quartier ?

Un état des lieux a été réalisé e début de législature communale. Il convient dès lors de l'actualiser.

- Quelle politique comptez-vous mettre en œuvre pour la mobilité en faveur des personnes à mobilité réduite ?

DéFI entend appliquer les normes PMR à chaque construction et/ou rénovation de voiries, trottoirs ou espace public.

DéFI entend intégrer systématiquement la dimension personnes à mobilité réduite (PMR) dans les politiques d'infrastructures et de voiries, notamment avec la collaboration avec les associations et par le respect du VADE-MECUM des personnes à mobilité réduite

GESTION DES DÉCHETS

Le comité de quartier reçoit de nombreuses plaintes concernant le manque de propreté dans le quartier. Certes, nous sommes conscients que la propreté est l'affaire de tous.

Le constat prioritaire des habitants concerne des dépôts clandestins de déchets venant de la périphérie du quartier.

La gestion de la propreté doit être étendue aux plaines de jeux, aux espaces verts ainsi qu'aux arrêts de tram situés dans le quartier.

- Qu'envisagez-vous de mettre en place afin de stopper ces dépôts clandestins ?

DéFI entend assurer dans la journée l'enlèvement des dépôts clandestins signalés par le citoyen, les gardiens de la paix.

DéFI entend mettre en place une cartographie des zones les plus touchées par le phénomène de dépôts clandestins afin d'optimiser la surveillance et l'efficacité des opérations « flagrant délit ».

DéFI entend mettre en place une équipe volante chargée de passer tous les jours sur les lieux où s'accumulent régulièrement des dépôts clandestins.

DéFI entend placer des caméras mobiles aux endroits stratégiques identifiés par la cartographie des dépôts clandestins afin de pouvoir verbaliser et prendre sur le fait les coupables d'incivilités.

- Comment comptez-vous gérer la propreté dans les plaines de jeux, les arrêts de trams et les espaces verts ?

DéFI entend confier à un seul opérateur la gestion de la propreté d'une zone selon le principe de l'unité de terrain, l'unité de commandement, l'unité d'action.

DéFI entend confier à la Ville de Bruxelles la gestion et l'entretien des aubettes de trams et de bus contre une rémunération à verser par la STIB ou son concessionnaire.

- Comment envisagez-vous d'améliorer la propreté de la rue De Wand ?

DéFI entend en concertation avec la région, les commerçants et la Ville établir un nouvel horaire de sorties et récoltes des déchets des commerces et coordonner celui-ci par la présence d'une équipe de nettoyage après le passage des éboueurs.

DéFI entend renforcer les équipes de nettoyage de l'espace public et coordonner leur heures d'action.

ENVIRONNEMENT

En 2017, le comité de quartier a organisé à la Maison de la Création de NOH la projection du film 'Demain'. Ce film a permis d'éveiller l'intérêt des habitants par rapport à leur environnement.

A partir de là des femmes et des hommes se sont mobilisés pour agir dans le quartier, entre autres par l'installation du compost de quartier ainsi que de bacs d'incroyables comestibles et par l'organisation d'un marché local orienté vers des produits du terroir et/ou bio.

- Comment envisagez de soutenir les initiatives d'agriculture urbaine ?

DéFI entend lancer un ambitieux projet de verdurisation des toitures des bâtiments publics.

- Par la réalisation d'une étude du potentiel de chaque bâtiment public au sein de son parc immobilier .
- Par la formation des citoyens et le soutien aux projets de gestion collaborative de potagers urbains.

DéFI entend encourager et soutenir les initiatives de quartiers pour créer des zones de compostage privées et collectives.

DéFI entend poursuivre et encourager les potagers urbains et participatifs et les jardins communautaires en privilégiant les espèces indigènes et oubliées (ex : distribution de semences).

DéFI entend créer des projets tels que gestion d'un jardin d'école, potagers, vergers, au sein des écoles de la Ville.

- Quelles sont les synergies que vous imaginez avec l'ensemble des acteurs du quartier pour améliorer l'environnement et la qualité de l'air ?

DéFI entend faire du citoyen un acteur responsable par :

- la mise en place de budget participatif « propreté/environnement »
 - des opérations hackathon propreté de nettoyage des rues;
 - L'éducation au respect et par l'exemple.
- Que comptez-vous mettre en place pour réduire l'impact énergétique dans les tous les bâtiments et les logements de la Ville?

DéFI est attentif à la réduction de l'impact énergétique des bâtiments et des logements de la Ville. Nous soutenons la construction de bâtiments passifs, la rénovation à haute performance énergétique et l'installation de panneaux solaires et photovoltaïques sur les toits des bâtiments publics. Nous proposons de maintenir voire de renforcer le budget de 2 millions d'euros consacré chaque année à des investissements de réduction de la consommation énergétique des bâtiments publics (écoles, crèches, maisons de repos ...).

Défi soutien et encourage les initiatives liées à l'agriculture urbaine via les budgets participatifs ou les initiatives de quartier, les maisons de quartier.

JEUNESSE

Notre quartier est jeune. En effet, selon le monitoring de quartier, presque 2000 jeunes entre 0 et 17 ans sont identifiés. Plusieurs associations sont présentes dans le quartier : Chiro, deux unités scoutes, une maison de jeune de la Ville t'Mutske. Le constat du désœuvrement est que ces structures ne peuvent pas, à elles seules, répondre aux besoins des jeunes. L'absence de toute infrastructure sportive dans l'espace public du quartier et le renvoi vers les infrastructures de Neder-Over-Heembeek et du Heysel ne sont pas des solutions pertinentes. A l'initiative du comité de quartier, une démarche est actuellement menée avec l'asbl Bravvo pour objectiver les besoins des jeunes.

- Quel soutien envisagez-vous concernant les infrastructures existantes à destination des jeunes ?
- Comment envisagez-vous pour répondre aux besoins des jeunes du quartier ?
- Comment allez-vous rendre les activités organisées par la Ville pendant les vacances scolaires accessibles à une majorité de jeunes?
- Que proposez-vous de mettre en place pour les adolescents désœuvrés ?

DéFI entend améliorer le dispositif des chèques sports communaux.

DéFI entend instaurer la gratuité d'accès aux salles omnisports publiques pour les équipes de jeunes de moins de 18 ans inscrites en championnat et pour les mouvements de jeunesse ou associations locales dans le cadre d'activités en collaboration avec la commune.

Des partenariats pourront se faire entre la commune et les clubs sportifs pour que ceux-ci puissent y trouver des joueurs. Un véritable contrat existerait ainsi entre les associations de jeunes et les clubs sportifs.

DéFI entend ouvrir les infrastructures sportives scolaires en dehors des heures de cours.

•

DÉMOCRATIE LOCALE

Le comité de quartier a collaboré à de nombreuses reprises avec Bruxelles-Participation. Des actions sont menées dans divers quartiers de la Ville et l'occasion est donnée aux citoyens de faire connaître leurs points de vue.

Toutefois, nous estimons qu'il est possible d'encore améliorer les actions de démocratie locale. Nous sommes donc intéressés par votre position sur les questions suivantes :

- Qu'est-ce que pour vous la citoyenneté participative ?
- Comment soutenir de manière logistique les initiatives et actions des citoyens dans leur environnement local ?

- Comment envisagez-vous la co-construction dans l'organisation et le fonctionnement des forums de quartier ?

DéFI veut mettre en œuvre un « Code de la Participation Citoyenne » : pour encourager et soutenir les projets d'initiative associative et de quartier. Pour instaurer une première phase d'écoute et de participation citoyennes avant la décision de lancement d'un projet urbain et s'engage à motiver sa décision sur base des remarques émises durant cette phase.

Défi défend un très grand accès via l'open data, aux budgets et aux décisions du Collège de la Ville qui seront accessibles sur le site de la Ville.

Défi veut élargir le recours au budget participatif.

COMMERCE

Une partie importante du quartier De Wand-Pagodes est axée sur le commerce. Cette identité commerciale a été construite par les commerçants dans un objectif de vente de produits de qualité.

Cependant, on constate une dégradation de l'offre commerciale de qualité et la diversité de produits alimentaires est en chute libre. En 2006, la Ville a pris la décision d'octroyer davantage pour l'aménagement de nouveaux snacks. Nous constatons que cet engagement n'est pas respecté.

Depuis 2017, le marché hebdomadaire co-construit par les habitants et la Ville, tente de répondre à une partie du manque d'offre.

- Pour vous, quels sont les besoins d'un quartier en termes de commerce de proximité ?
- Quelles mesures concrètes vous soutiendrez pour booster l'arrivée de nouveaux commerces ?
- Comment comptez-vous créer l'identité commerciale de la rue De Wand et des commerces aux alentours ?

DéFI entend faire adopter des PPAS spécifiques aux rues commerçantes afin de favoriser la diversité commerciale et l'installation des commerces de proximité manquants au sein de chaque artère

DéFI entend réfléchir, en concertation avec les commerçants, à la création d'une identité commerciale et visuelle de chaque artère commerçante et développer un plan de signalisation globale sur son territoire (Panneaux signalétiques indiquant le temps de marche). .

DéFI entend continuer les politiques de rénovation des artères commerciales en termes de mobilité, d'aménagements urbains, sécurité afin de favoriser la revitalisation de celles-ci.

DéFI entend évaluer et si nécessaire renforcer le mécanisme de prime à l'embellissement ou à la rénovation de la façade commerciale et doter chaque artère

commerçante d'une identité et de lignes de conduite et règle urbanistiques claires et bien définies.

DéFI entend renforcer et étendre à toutes les artères commerçantes le programme « Michel Ange » de repeinte des façades des commerces qui en font la demande

DéFI entend soutenir logistiquement et financièrement les projets dont le but est d'embellir et d'animer les quartiers commerçants en mettant en place des appels à projets et budgets participatifs via les associations de commerçants.

Pour la rue De Wand, DéFI souhaite développer une identité visuelle spécifique du quartier pour l'intégrer au sein de la signalétique commerciale globale afin de renforcer l'attractivité commerciale du quartier, et notamment les connexions avec le plateau du Heysel, Neder-Over-Hembeek mais aussi Vilvorde/Grimbergen/Strombeek, en créant une porte d'entrée accueillante sur la Région Bruxelloise.